



## Rupture contrat construction neuf

Par **moonhavana**, le **25/07/2009** à **10:02**

Bonjour,  
je suis contrainte de mettre fin à un contrat de construction pour un projet professionnel exigeant mobilité en 2010.  
En moyenne, à quel montant, forfait ou pourcentage, dois je m'attendre à payer?  
merci